



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Québec.

GOA 2R0 418 876-2185

www.marinadeneuville.org

TARIFS 2018

Un minimum de 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied

SAISONNIER (Dépôt en garantie de 200\$ remboursable au départ)

Quaiage + cont.sys.petrol.	60,50\$/pied	+ 50 \$ contribution au système pétrolier
1 lancement et sortie	Inclus	
Carénage hiver et ber été	17,25 \$/pied	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Remisage du ber été seul.	150 \$	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Modification de contrat	50 \$	(Gratuit si dans la période prescrite au contrat)

MEMBRE

Quaiage+carénage+halage+ber	28,75 \$/pied
Halage sans quai	2,65 \$/pied
Carénage sans quai	10,75 \$/pied / saison
Remisage du ber, sans quai	150 \$/saison
Cotisation annuelle	200 \$
Contribution annuelle -pétrole	50 \$

Contribution pour entretien
général

(facturée l'année suivante si les 26 heures obligatoires
de bénévolat ne sont pas effectuées)

DEVENIR MEMBRE :

Frais d'adhésion	4500 \$
Cotisation annuelle	Incluse
Part sociale rembours.	600 \$ (pas taxable)

Un minimum de 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.

Saison d'été : du 2 juin à l'Action de Grâce

Saison d'hiver : de l'Action de Grâce au 1^{er} juin



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Québec.

G0A 2R0 418 876-2185

www.marinadeneuville.org

TARIFS 2018

Un minimum de 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied

VISITEUR

	<u>JOURNÉE</u>	<u>SEMAINE</u>	<u>MOIS</u>
Quaiage	1,70 \$ /pied	7,25 \$/pied	24,50 \$/pied

AUTRE UTILISATEUR ET SERVICE

Rampe journalière	24,35 \$
Rampe jour. résident Neuville	(Moitié prix) 12,17\$
Rampe saison	232,22 \$ /saison (pas de demi-tarif)
Rampe chasseur	122.63/saison (du dernier samedi de septembre au 31 décembre)
Carénage mensuel	8 \$ /pied /mois
Carénage été ou hiver	27,50 \$ /pied /saison (si disponibilité)
Remisage ber	27,50 \$ /pied /saison (si disponibilité)
Sortie ou mise à l'eau	6 \$ /pied avec opérateur (durée maximum 1 heure)
Location de casier 2ieme	25 \$ / année
Location de casier sous-sol	130 \$ / année
Vidange Fosse septique	13,27 \$ (gratuit saisonniers/membres)

Un minimum de 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.